

**Allocution du Haut-Commissaire**

-

**Vendredi 20 août 2021**

-

*Seul le prononcé fait foi*

Monsieur le Président de la Polynésie française,

Mesdames et messieurs,

Bonjour.

Ces derniers jours, nous avons tous pu constater tous les mêmes choses : une dégradation de la situation sanitaire d'une ampleur inédite malgré tous les renforts mis en œuvre, malgré les mesures de freinage fortes adoptées dès le 30 juillet pour limiter les regroupements avec un couvre-feu et un confinement dominical, des échanges inter-îles également régulés. Et la situation sanitaire a continué de se dégrader.

**Avec le Président FRITCH nous allons aller droit au but comme nous l'avions indiqué lors de nos précédentes allocutions en indiquant que notre boussole serait l'hôpital, le nombre de personnes en réanimation et aussi malheureusement le nombre de décès.**

1) Les chiffres montrent désormais, en tendance, **une saturation structurelle et durable de nos structures hospitalières**. A Tahiti, certains ont été stupéfaits et alarmés de découvrir que le CHPF avait par précaution installé des lits pour accueillir des patients dans la grande nef de l'hôpital.

Nous avons déjà évoqué ce risque de dégradation et les mesures que nous serions amenés à prendre. Et même si ces lits dans la nef n'ont pas été utilisés, la menace plane toujours.

Mais notre objectif est de ne pas attendre qu'elle soit à son tour pleinement occupée pour faire évoluer les mesures destinées à briser les chaînes de contamination.

2) Nous avons toujours décidé à la lumière d'un faisceau d'indices : l'hôpital, l'incidence, le nombre de cas notamment.

Ce faisceau d'indices est très défavorable sur les 10 derniers jours.

-D'abord il y a 10 jours, le 10 août, le nombre d'**hospitalisations** était de 185 ; il était hier de 324

-Ensuite il y a 10 jours, le **taux d'incidence** était de l'ordre de 1400, il avait pratiquement doublé hier à environ 2800 pour/100.000. Ce sont des chiffres qui n'ont été atteints dans aucun territoire. Il y a une semaine nous étions au pic antillais.

-Enfin, il y a 10 jours le **nombre de cas actifs** était de près de 4000, il est aujourd'hui de plus de 7700. Encore une augmentation de près de 100% ! Nous avons presque doublé.

-**Le nombre de morts est très élevé**, nous sommes à plus de 100 morts depuis le début de cette nouvelle vague. Je pense d'ailleurs aux **familles endeuillées** et auxquelles je tiens à adresser un message de condoléances et de soutien dans ces moments très durs compte tenu également des restrictions qu'il y a pour accompagner les défunts.

\*\*\*

La situation est grave, mais il ne faut pas céder à **la fascination à la peur et à la résignation. Il faut au contraire poursuivre la lutte avec détermination.**

Nous avons décidé d'engager avec le Pays **une nouvelle phase de notre stratégie pour bloquer le virus en actionnant** les derniers leviers qui sont à notre disposition.

**I/ Nous avons décidé tout d'abord de limiter au maximum sur l'ensemble de la semaine les déplacements de la population dans les zones les plus touchées par la maladie.**

C'est ce qu'il est d'usage d'appeler le « confinement », une restriction forte des possibilités de déplacement et la suspension d'un certain nombre d'activités.

Mais cela **ne signifie pas que l'ensemble de la société va devoir brutalement cesser de fonctionner** comme cela avait pu être le cas en mars 2020 face à une maladie que nous ne connaissions pas et contre laquelle nous ne savions pas lutter.

Forts de notre expérience dans ce domaine, nous devons aborder cette période de façon organisée.

Pour le dire simplement : l'interdiction de circulation devient, provisoirement, la règle.

Plusieurs exceptions demeurent, toutefois. Vous les connaissez désormais mais et je ne vous en citerai quelques-unes parmi les plus importantes :

*- Il est toujours possible de se rendre au travail et de se former, les déplacements professionnels restent un motif impérieux pour se déplacer. Il faut rappeler l'intérêt du télétravail, mais ce n'est pas possible partout. Et sur le lieu du travail il faut respecter les gestes barrières.*

*- 2<sup>e</sup> motif de déplacement : se faire soigner ou vacciner*

*- Autre motif, les motifs familiaux, récupérer un enfant, ou réaliser des achats de première nécessité (l'accès aux commerces alimentaires), des retraits de commande et des achats de fourniture nécessaire à l'activité professionnelle dans les commerces autorisés à rester ouverts (pharmacies, magasins d'informatiques, opticiens, resteront ouverts) et nous en fournirons la liste.*

*- assister une personne vulnérable ou assurer une garde d'enfants -*

Les déplacements pour se rendre à l'aéroport ou à la gare maritime pour un transfert ou un transit ne seront autorisés pour les résidents que lorsqu'ils correspondent à l'une de ces catégories et devront être justifiés précisément lors des contrôles. **Les voyages d'agrément seront donc suspendus temporairement.**

Les attestations qui pourront être utilisées en journée pour faire la preuve d'un déplacement exceptionnel seront disponibles dès demain matin sur le site du haut-commissariat.

Cela signifie que les commerces de biens non essentiels, les activités de loisir, les restaurants et les bars devront cesser provisoirement leur activité.

Mais la livraison et le retrait de commandes à emporter sera possible, notamment pour les restaurateurs.

Une foire aux questions et des visuels pédagogiques préciseront dans les tous prochains jours les nouvelles règles applicables.

S'agissant du cas particulier de l'école, je laisserai au président Edouard Fritch le soin d'évoquer la stratégie du Pays puisque la décision a été prise de fermer temporairement les écoles. Ce n'est pas une décision facile à prendre, mais la contamination est là.

Cette mesure de limitation des déplacements et des activités sera de **deux semaines à compter de lundi prochain, 23 août jusqu'au lundi matin 6 septembre.**

C'est une mesure forte et nous en mesurerons les conséquences sur l'hôpital et l'activité de soin. C'est toujours le même principe pour déterminer comment ajuster nos dispositifs.

Mais si la situation ne s'améliore pas, nous serons obligés de les reconduire à cette échéance.

**D'un point de vue territorial, les restrictions seront applicables à l'ensemble des îles du vent et des îles sous le vent**

En effet, ce sont sur ces deux archipels les plus peuplés et les plus visités que l'épidémie est la plus fulgurante et sur lesquels doit peser la contrainte la plus forte. Beaucoup de cas, hôpitaux saturés, ces territoires sont concernés par les nouvelles restrictions.

En revanche, **le confinement uniquement le week-end est maintenu sur les îles concernées aux Tuamotu Gambier**, sur 9 îles nous avons fixé des restrictions, c'est maintenu car la situation est stabilisée (200 cas environ) ; mais rien n'est acquis et nous pourrions prendre des mesures complémentaires.

**Les Australes ne sont pas concernées**, même s'il y a des points d'alerte, notamment à Rurutu.

Et **les Marquises ne sont pas concernées non plus** : il y a peu de cas et aucune hospitalisation-COVID. Cela me donne l'occasion de souligner que la population est largement vaccinée, avec plus de 80% de taux de vaccination.

Ces mesures pourront évoluer en fonction de la situation.

## **II/ Le couvre-feu va également être renforcé**

Vous savez qu'il était en application dès 21h tous les soirs jusqu'à 4h du matin. Il va être avancé pour débiter à 20h sur l'ensemble du territoire de la Polynésie française.

Concrètement, cela signifie notamment que les restaurants et les roulottes ne pourront plus délivrer de plats à emporter après 20H. A 20h, il y a couvre-feu les gens doivent rentrer chez eux.

\*\*\*

J'invite l'ensemble des personnes vivant en Polynésie à respecter ces nouvelles règles, dures, contraignantes.

Il y a eu beaucoup de discussions sur les mesures, certains trouvant qu'il n'y en avait pas assez, d'autres trouvant qu'il y en avait trop. C'est toujours le difficile équilibre à trouver en la matière, mais nous avons décidé d'aller jusqu'au bout en raison de la brutalité des contaminations. On ne pouvait pas imaginer il y a 10 jours qu'on monterait à de tels taux d'incidence constatés dans aucun territoire.

Dans cette recherche d'équilibre, nous avons souhaité protéger la population.

Il y aura des conséquences économiques, qui feront l'objet d'un traitement. Nous rencontrons les représentants des entreprises pour travailler avec elles et voir comment faire face à cette situation.

Ça signifie également que la solution c'est la vaccination. Tous les territoires qui sont touchés par le variant delta, mais plus les populations sont vaccinées moins il y a de décès et de maladies graves.

**III/Je voudrais également envoyer un message aux touristes, au moment où les hôtels sont pleins, avec près de 9000 touristes sur le territoire.**

Il est clair que les flux vont se réduire sur la destination Polynésie.

Mais nos visiteurs sont tous vaccinés.

Donc dans l'immédiat et dans l'attente du départ des touristes qui sont ici :

- 1) les hôtels et les pensions ne seront pas fermés
- 2) les autorités ne demandent pas aux touristes de quitter le territoire mais ils devront rester dans leurs hôtels et seront soumis au confinement et ne pourront pas sortir
- 3) Les activités au sein des hôtels des zones soumises aux restrictions peuvent se poursuivre mais uniquement pour la clientèle disposant d'une chambre de l'établissement.
- 4) les touristes dont le séjour implique un changement d'hébergement seront autorisés à déplacer et à effectuer le vol domestique sur lequel ils ont une réservation.
- 5) De la même façon les croisières devront être suspendues, conformément à la réglementation mais les passagers pourront rester logés dans leur cabine s'ils le souhaitent.

Nous allons rencontrer avec le Pays tous les acteurs de la filière pour mettre en place une communication à destination des personnes concernées de façon à ce que les messages soient clairs et également qu'on puisse préserver la qualité et le sérieux de l'encadrement de cette activité.

**IV/Enfin, je conclurai sur les renforts**

Car le personnel et les soignants sont soumis à une pression énorme. Je tiens à les saluer encore une fois dans cette situation très difficile. Avant-hier au soir l'hôpital a connu un afflux de plusieurs dizaines de personnes aux urgences, et jusqu'à trois ou quatre heures du matin ils ont dû faire face pour adapter leur organisation.

Des renforts sont mis en place, nous avons reçu lundi le premier contingent de la **réserve sanitaire** que j'avais demandé il y a quelques jours.

Les 15 missionnaires sont pleinement au travail au CHPF contrairement à ce que certains ont pu dire.

Des renforts sont également arrivés hier de Nouvelle-Calédonie à l'initiative du Pays (8).

Nous allons recevoir davantage d'effectifs en début de semaine prochaine : des infirmiers mais aussi des médecins qui nous sont envoyés par le niveau national.

J'ai demandé également cette semaine au Gouvernement national d'étudier toutes les solutions de soutien possibles par des moyens militaires et civils pour venir en appui à nos structures.

Nous faisons des points quotidiens sur la crise avec l'hôpital, les services de la santé du Pays, et nous continuerons à essayer de réagir dans les meilleurs délais, que ça soit en matière de renfort humain ou matériel (comme l'oxygène, des produits rares comme le curare et des tests). Les approvisionnements sont là.

Nous devons tous faire maintenant pour appliquer ces nouvelles mesures, et ça passe également par la vaccination, on le voit au travers des exemples qui ont bien fonctionné sur notre territoire, c'est un moyen de se préserver et bien sûr les gestes barrières pour éviter les contaminations.

C'est une nouvelle période qui commence pour nous, plus dure, compte tenu de la saturation du système de soins. On emploie souvent l'image du combat, des mots militaires sont utilisés mais c'est une véritable mobilisation de tous qu'il faut aujourd'hui, les soignants bien sûr sont déjà mobilisés, mais individuellement tout le monde doit respecter les règles pour éviter la propagation de ce virus.

Donc ce soir le couvre-feu commence à 21h, et le nouveau dispositif s'appliquera à partir de lundi matin 4h du matin.

Nous allons continuer ce travail avec le Pays main dans la main.

Je vous remercie.